

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1504

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL HITMI Halima

Date de naissance :

26.12.1947

Adresse :

147 Rue Mohamed SMIHA  
Appt 504 5 ème Etage CASA

Tél. : 05 64 81 94 03

Total des frais engagés : 71400 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ASMOUN Ahmed  
Spécialiste des Maladies de l'Appareil  
Digestif et de l'Anatomopathologie  
d'Endocrinologie et de Diabète  
Place de la Victoire - 8, Bd  
Khouribga 2<sup>e</sup> étage - Casablanca  
Tél: 02.23.58.50/41

Date de consultation :

El Hitmi Halima

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

en soins intensifs

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

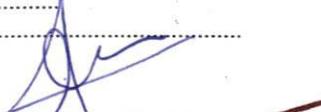
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CACD

Le : 29.11.2019

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 SEP 2019	4	1	250 DH	Dr. ASMOUIN Ahmed Spécialiste des Maladies de l'appareil dentaire - 30 Bd. Hassan II Casablanca Tel: 022.31.58.501

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Najd Palmer S.A.R.L. A.U. 1 Bis, Rue Ibnou Chahid Dort Chalef - Casablanca Tel: 03 22 25 60 67	26/09/19	14400

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
laboratoire Mohamed Saiti 162, Rue 22764/27673	27/09/19	5230	320.000 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	D			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr ASMOOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroïdes, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج وال بواسر

داخلي سابقًا بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابقًا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : ٢٦ - ٠٩ - ١٩ الدار البيضاء في :

El Hitti Harkima

3x 68,00

- Dimagol 10



3 w 3

Mai 3 M;

T = Pharmacie Nadj Palmier  
A.R.L. A.U.  
1 Bis, Rue Ibnou Chahid  
Bab Chelai - Casablanca  
Tel : 05 22 25 60 64

Dr. ASMOOUN Ahmed  
Specialiste des Maladies de l'Appareil  
Digestif et Endocrinien  
Place de la Kasbah 2ème étage  
Khouribga Casablanca Tel: 05 22 31 58 41 / 50

DIMAZOL® 10 mg

Carbamazole

50 Comprimés

Voie orale

18,00

DIMAZOL® 10 mg

Carbamazole

50 Comprimés

Voie orale

18,00

DIMAZOL® 10 mg

Carbamazole

50 Comprimés

Voie orale

18,00

# Dr ASMOOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسر

داخلي سابق بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابق بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : 26 SEPT 2019 ..... الدار البيضاء في :

EL HITMI Halima

- creatinémie

TS HVS

Dr. EL HAROUCHE Mohamed Saïd  
Laboratoire d'ANALYSES  
Médicales Laboratoires Mu'mini  
462, Rue Amzajen 13 - Casablanca  
Tél: 05 22 27 66 24 / 27 66 13 - Casablanca

Dr. ASMOOUN Ahmed  
Spécialiste des Maladies de l'Appareil  
Digestif et Endocrinien  
d'Endocrinologie et Diabète  
Place de la Kasbah - Casablanca - Bd.  
Khouribga 2ème Etage Derb Omar  
Casablanca Tél: 022.31.58.50/41

**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC**

462, Rue Mustapha El Maani - Casablanca

**Dr M.S ELHAROUCHI -Pharmacien Biogiste-**

**Reçu Le : 27/09/2019 à 08:03:39 5DC1406**

Pour EL HITMI HALIMA

Référence : **1992783308**

Medecin : **Dr ASMOUN**

Organisme :

Matricule :

Total : **320**

Avance : **0**

Reste : **320**

KF751 ~CREA~TSH

**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC**

Tel : 0522.276673 /24 Fax: 0522.265087

**Dr M.S ELHAROUCHI -Pharmacien Biogiste-**

**EL HITMI HALIMA**

Code : **5DC1406**



**OUVERT :**

Du Lundi au Vendredi : 8h:00 à 12h:15  
14h:45 à 18h:45

Le Samedi : 8h:00 à 12h:15

**Merci pour votre confiance**

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EI HAROUCHI ( PHARMACIEN BIOLOGISTE ).

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE LYON

462, Rue Mustapha El Maani - Casablanca Tel : 022-27.66.73/24 Fax : 022-26-50-87

I.C.E :001543075000027 - RC : 1631 - Pat : 34201990 - CNSS : 128091 - RIB : ATW007780000000180200001638

Facture N:

19 / 11084

INPE : 093000180

IF : 41802740

Date : 27/09/2019

Suite aux Analyses Effectuées Le 27/09/2019

Sous La Prescription Du Docteur ASMOUN

Pour EL HITMI HALIMA

Ayant La Référence : KF751

Organisme :



KF751

## Bilan :

CREA~TSH

Cotation : B 230 + Prelevement (10 DH)

Montant Net : 320 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

TROIS CENT VINGT DHS

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Saïd  
Laboratoire d'Analyses  
Médicales LABOMEDIC  
462, Rue Mustapha El Maani  
Tél: 05 22 27 66 24 / 27 66 73 - Casablanca

# مختبر التحاليل الطبية لبومديك

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie  
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

إختصاصي في التحاليل الطبية

Prélèvement du : 27/09/2019 à 08:03:30

Edition du : 27/09/2019



5DC1406

Madame EL HITMI HALIMA

Dossier n° : KF751

Dr. ASMOUN

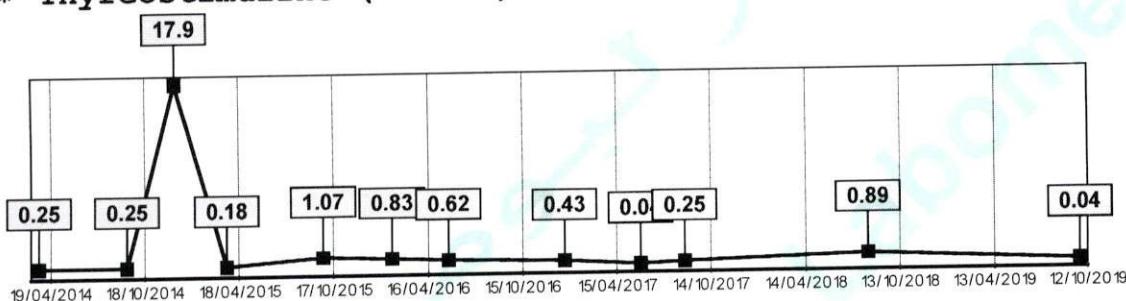
Page : 1 / 1

### BIOCHIMIE

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
Créatinine sanguine.....	6.3	mg/L (5 à 13)	

### BILAN THYROIDIEN

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
* Thyreostimuline (TSH us) 3G. :	0.04	uUI/ml (0.25 à 5)	0.89 ; 13/08/2018



Dr. EL HAROUCHI Mohamed Sâadi  
Laboratoire d'Analyse  
Médicales LABOMEDIC  
462 R<sup>e</sup> Mustapha El Maâni  
Tél: 05.22.27.66.24/27.66.73-Casablanca